



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la
rémunération
Bureau de gestion des personnels enseignants et des
personnels de la filière formation-recherche (BE2FR)

78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Note de service
SG/SRH/SDCAR/2017-352

19/04/2017

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 2

Objet : Avancement de corps par liste d'aptitude pour les agents relevant des corps de la filière formation recherche au titre de l'année 2017.

Destinataires d'exécution

Administration centrale
Services déconcentrés
Établissements publics d'enseignement supérieur agricole
Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
Autres structures accueillant les agents du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Réseau d'appui aux personnes et aux structures

Résumé : La présente note de service vise, d'une part, à rappeler les conditions statutaires pour bénéficier d'une promotion par liste d'aptitude dans l'un des corps de la filière formation-recherche et, d'autre part, à organiser les modalités de transmission des dossiers pour une inscription sur la liste d'aptitude au titre de 2017.

Textes de référence :

-décret n° 95-370 du 6 avril 1995 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture.

-décret n° 2015-1730 du 22 décembre 2015 relatif à des modalités exceptionnelles de recrutement dans certains corps relevant du ministre chargé de l'agriculture.

Le décret n° 95-370 du 6 avril 1995 modifié, définit les modalités de recrutement par la voie de la promotion interne, au choix, des agents relevant des corps de la filière formation-recherche.

Les modalités de calcul du nombre de postes ouverts à la promotion, pour chacun des corps concernés, sont précisées dans le même décret, et, pour l'accès au corps des techniciens de formation et de recherche, par le décret n° 2015-1730 du 22 décembre 2015 relatif à des modalités exceptionnelles de recrutement dans certains corps relevant du ministre chargé de l'agriculture.

La présente note de service vise, d'une part, à rappeler les conditions statutaires exigées pour bénéficier de ce dispositif et, d'autre part, à organiser les modalités de transmission des dossiers pour les inscriptions sur la liste d'aptitude au titre de 2017, en vue d'un changement de corps.

Les propositions de promotions seront examinées, pour avis, lors des commissions administratives paritaires (CAP) qui se réuniront à l'automne 2017.

1. Personnels concernés et les conditions de recevabilité :

Les agents relevant du décret du 6 avril 1995 précité peuvent bénéficier d'une promotion interne pour accéder à l'un des corps de la filière formation-recherche suivants : ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études, assistants ingénieurs, techniciens de formation et de recherche.

Les conditions requises sont précisées ci-après, appréciées au 31 décembre 2017.

1.1 accès au corps d'ingénieurs de recherche

Peuvent être promus au choix, dans le corps des ingénieurs de recherche de 2ème classe, les fonctionnaires appartenant au corps des ingénieurs d'études, justifiant de **neuf ans de services publics, dont au moins trois ans en catégorie A**, inscrits sur une liste d'aptitude annuelle établie sur proposition des directeurs d'établissement ou des chefs de service, après avis de la commission administrative paritaire compétente.

1.2 accès au corps d'ingénieurs d'études

Peuvent être promus au choix, dans le corps des ingénieurs d'études de deuxième classe, les fonctionnaires appartenant au corps des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'agriculture, justifiant de **neuf ans de services publics, dont au moins trois ans en catégorie A**, inscrits sur une liste d'aptitude annuelle établie sur proposition des directeurs d'établissement ou des chefs de service, après avis de la commission administrative paritaire compétente.

1.3 accès au corps d'assistants ingénieurs

Peuvent être promus au choix, dans le corps des assistants ingénieurs, les fonctionnaires appartenant au corps des techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture, justifiant de **huit ans de services publics dont au moins trois ans en catégorie B**, inscrits sur une liste d'aptitude annuelle établie sur proposition des directeurs d'établissement ou des chefs de service, après avis de la commission administrative paritaire compétente.

1.4 accès au corps des techniciens de formation et de recherche

Peuvent être promus au choix, dans le corps des techniciens de formation et de recherche, les

fonctionnaires appartenant au corps des adjoints techniques de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture, justifiant de **neuf ans de services publics**, inscrits sur une liste d'aptitude annuelle établie sur proposition des directeurs d'établissement ou des chefs de service, après avis de la commission administrative paritaire compétente.

Nota Bene: Suite à la mise en œuvre de l'accord relatif à la modernisation des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR), les différentes évolutions des grilles indiciaires peuvent avoir un impact sur la situation de certains agents. Dans ces conditions, avant d'accepter ou non le bénéfice de leurs promotions, les agents inscrits par liste d'aptitude sur le tableau d'avancement au titre de l'année 2017 pourront contacter l'ingénieur ou inspecteur général chargé d'appui aux personnes et aux structures (IGAPS) référent afin de disposer d'une information personnalisée fondée sur la comparaison entre les deux déroulements de carrière possibles (avec ou sans promotion) établie sur plusieurs années.

2. Procédure de transmission des dossiers :

1.1 rôle du directeur d'établissement ou du chef de service :

Les fiches de proposition (annexe 1) sont complétées et signées par le directeur d'établissement ou par le chef de service. Il lui appartient de porter une appréciation argumentée, et de déterminer un rang de classement pour chaque agent proposé au sein de sa structure.

- cas général :

Le directeur d'établissement ou le chef de service transmet les fiches de proposition, accompagnées **de la fiche de poste et du curriculum vitae** de chaque agent, à la mission d'appui aux personnes et aux structures (MAPS) dont relève la structure, à l'adresse mail de la MAPS concernée (annexe 2), **au plus tard le 30 juin 2017, délai de rigueur**.

Un exemplaire du dossier **devra être adressé également au bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation recherche (BE2FR)**, par envoi électronique, à l'adresse suivante : filiere-formation-recherche.sg@agriculture.gouv.fr.

- cas des agents détachés dans d'autres ministères ou en collectivité :

Le directeur de la structure d'accueil de l'agent transmet la fiche de proposition, accompagnée **de la fiche de poste et du curriculum vitae** de ce dernier, à la MAPS de l'inter-région compétente, à l'attention de l'IGAPS référent géographique pour les agents détachés (annexe 2), **au plus tard le 30 juin 2017, délai de rigueur**.

Un exemplaire du dossier **devra être adressé également au BE2FR**, par envoi électronique à l'adresse suivante : filiere-formation-recherche.sg@agriculture.gouv.fr.

Il est rappelé que chaque agent doit être informé par sa hiérarchie de sa proposition ou non à une promotion de corps par liste d'aptitude.

1.2 rôle du réseau d'appui aux personnes et aux structures :

Les IGAPS référents des corps concernés transmettront au BE2FR, les fiches des agents proposés par leurs structures, complétées de la proposition de classement résultant des travaux de l'interclassement effectué par le RAPS, **au plus tard pour le 18 août 2017.**

Pour le ministre et par délégation,
le chef du service des ressources humaines

Jean-Pascal FAYOLLE



**FICHE DE PROPOSITION DE CHANGEMENT DE CORPS AU TITRE DE 2017
FILIÈRE FORMATION RECHERCHE**

Dans le corps de :

Mme - M (nom et prénom) :

N° AGORHA :

Date de naissance : .../... /...

Corps, grade ou classe :

depuis le : / /

échelon :

depuis le : / /

Date d'entrée dans l'administration :

Date d'entrée dans le corps :

Affectation actuelle :

Direction, Établissement, service, bureau :

Fonctions :

Description précise des activités de l'agent : ***Joindre la fiche de poste et le curriculum vitae de l'agent :***

Affectations précédentes :

Direction, Établissement, service, bureau : Fonction :

Date d'arrivée :

Direction, Établissement, service, bureau :	Fonction :	Date d'arrivée :

Carrière : services publics antérieurs (contractuels et titulaires) :

Services publics antérieurs :

Date d'accès :

Services publics antérieurs :	Date d'accès :

Appréciations sur les qualités professionnelles de l'agent, sur son aptitude à exercer des fonctions d'un corps de niveau supérieur, et/ou des fonctions d'encadrement, ou de direction d'un service, et sur la manière de servir :

Rang de proposition de la structure ¹:

/

A _____, le
Le directeur d'établissement ou le chef de service
(nom, prénom, qualité et signature) :

Rang de proposition du RAPS : classé n°: / - non classé

L'IGAPS référent du corps
(nom, prénom, qualité et signature) :

¹Au numérateur, le rang de classement de l'agent au niveau de la structure et au dénominateur le nombre total d'agents proposés dans la structure pour le corps concerné

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Réseau d'appui aux personnes et aux structures (RAPS)

Mission d'appui aux personnes et aux structures NORD-EST Nord-Pas-de-Calais, Picardie – Champagne Ardennes, Alsace, Lorraine

(site de Cachan)

18, avenue Carnot – 94234 CACHAN CEDEX

Assistantes : Pascale CARO : 01 41 24 17 94 / Nathalie MAHEUT : 01 41 24 18 28

Fax : 01 41 24 17 75

Mail de la MAPS : liste-maps-nord-est-sg@agriculture.gouv.fr

Bernard GUEGUEN (Cachan) **Coordonnateur de la mission**

Tél : 01 41 24 17 68

Portable : 06 71 77 21 66

bernard.gueguen@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DRAAF / FAM / ASP : Nord Pas-de-Calais, Picardie

DREAL : Nord Pas-de-Calais, Picardie

DDT(M) : Nord, Oise, Somme

DD(CS)PP : Nord, Oise, Somme

Enseignement technique :

Nord, Oise, Somme

Autres structures et agents détachés :

Nord, Oise, Somme.

Yves ROYER (Cachan)

Tél : 01 41 24 18 13

Portable : 06 71 57 96 51

yves.royer@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT(M) : Aisne, Ardennes, Aube, Marne,

Pas-de-Calais

DD(CS)PP : Aisne, Ardennes, Aube, Marne,

Pas-de-Calais

Enseignement technique :

Aisne, Ardennes, Aube, Marne, Pas-de-Calais

Autres structures et agents détachés :

Aisne, Ardennes, Aube, Marne, Pas-de-Calais.

Maclou VIOT (Cachan)

Tél : 01 41 24 18 16

Portable : 06 43 82 49 33

maclou.viot@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT(M) : Haute-Marne, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges

DD(CS)PP :

Haute-Marne, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges

Enseignement technique :

Haute-Marne, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges

Enseignement supérieur :

AgroParisTech (Nancy)

INFOMA Nancy

Autres structures et agents détachés :

Haute-Marne, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges.

Patrick WEBER (Strasbourg)

Tél : 03 69 32 51 83

Portable : 06 16 29 34 04

patrick.weber@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DRAAF / FAM / ASP : ALCA

DREAL : ALCA

DDT(M) : Bas-Rhin, Moselle

DD(CS)PP Bas-Rhin, Moselle

Enseignement technique :

Bas-Rhin, Moselle

Enseignement supérieur :

ENGEES

Autres structures et agents détachés :

Bas-Rhin, Moselle.

**Mission d'appui aux personnes et aux structures CENTRE EST
Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté**

(site de Lyon)

Cité administrative d'Etat – Bâtiment B - 165, rue Garibaldi - BP 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

Assistantes :

Ghislaine FEYEN : 04 78 63 14 39 (départements 01, 15, 38, 63 et 69)

Carline MEGE : 04 78 63 14 37 (départements 07, 26, 42, 43 et 74)

(site de Dijon)

4 bis, rue Hoche - BP 87865 - 21078 DIJON CEDEX

Assistantes :

Brigitte TRUCHOT : 03 45 21 14 65 (départements 39, 70, 71, 73 et 90)

Catherine LIORET : 03 45 21 14 69 (départements 03, 21, 25, 58 et 89)

Mail de la MAPS : liste-maps-centre-est-sg@agriculture.gouv.fr

**Anne LE HY (Lyon)
Coordonnatrice**

Tél : 04 78 63 14 38
Portable : 06 21 14 90 72
anne.le-hy@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DRAAF/FAM : Auvergne, Rhône-Alpes
DREAL : Auvergne, Rhône-Alpes
DDT : Puy de Dôme, Rhône
DD(CS)PP : Puy de Dôme, Rhône
Enseignement technique :
Puy de Dôme, Rhône
Autres structures et agents détachés :
Puy de Dôme, Rhône.

Michel SINOIR (Lyon)

Tél : 04 78 63 14 30
Portable : 06 34 45 23 76
michel.sinoir@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT : Ain, Allier, Loire et Haute-Savoie
DD(CS)PP : Ain, Allier, Loire et Haute-Savoie
Enseignement technique :
Ain, Allier, Loire et Haute-Savoie
Etablissements publics MAAF-MEEM :
INFOMA
IRSTEA
ONEMA
Autres structures et agents détachés :
Ain, Allier, Loire et Haute-Savoie.

Eric MALLET (Lyon)

Tél : 04 78 63 14 36
Portable : 07 62 49 05 60
eric.mallet@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT : Ardèche, Cantal, Drôme et Haute-Loire
DD(CS)PP : Ardèche, Cantal, Drôme et Haute-Loire
Enseignement supérieur :
Vet AgroSup (Puy de Dôme, Rhône)
Enseignement technique :
Ardèche, Cantal, Drôme et Haute-Loire
Autres structures et agents détachés :
Ardèche, Cantal, Drôme et Haute-Loire

Yves CONFESSON (Lyon et Dijon)

Tél Lyon : 04 78 63 14 40
Tél Dijon : 03 80 39 30 21
Portable : 06 87 60 59 05
yves.confesson@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT : Isère, Jura, Savoie et Territoire de Belfort
DD(CS)PP : Isère, Jura, Savoie et Territoire de Belfort
Enseignement technique :
Isère, Jura, Savoie et Territoire de Belfort
Enseignement supérieur :
AgroParistech (Puy de Dôme)
AgrosupDijon (Côte d'Or, Puy de Dôme)
Etablissements publics MAAF-MEEM :
ANSES (Puy de Dôme et Rhône),
IGN (Rhône)
Autres structures et agents détachés :
Isère, Jura, Savoie et Territoire de Belfort.

Hélène LAVIGNAC (Dijon)

Tél : 03 45 21 14 68
Portable : 06 78 20 92 23
helene.lavignac@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT : Haute-Saône, Saône-et-Loire et Yonne
DD(CS)PP : Haute-Saône, Saône-et-Loire et Yonne
Enseignement technique :
Haute-Saône, Saône-et-Loire et Yonne,
Côte d'Or
Etablissements publics MAAF-MEEM :
ASP
CEREMA
Autres structures et agents détachés :
Haute-Saône, Saône-et-Loire et Yonne.

Benoît SERMAGE (Dijon)

Tél : 03 45 21 14 66
Portable : 06 82 90 31 23
benoit.sermage@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DRAAF /FAM : Bourgogne et Franche-Comté
DREAL : Bourgogne et Franche-Comté
DDT : Côte d'Or, Doubs, Nièvre
DD(CS)PP : Côte d'Or, Doubs, Nièvre
Enseignement technique :
Doubs, Nièvre
Autres structures et agents détachés :
Côte d'Or, Doubs, Nièvre.

**Mission d'appui aux personnes et aux structures SUD
Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées, Corse, Provence Alpes Côte d'Azur**

(site de Toulouse)

Cité administrative - Bât. E - Bd Armand Duportal - 31074 TOULOUSE CEDEX
Assistantes : Brigitte PRAT-DEDIEU : 05 61 10 61 38 / Claude MILLET : 05 61 10 62 99

(site de Montpellier)

Maison de l'Agriculture – Place Jean Antoine Chaptal – CS 70039 - 34060 MONTPELLIER CEDEX 2
Assistantes : Anne ROUVAREL : 04 67 10 18 05 / Claudine BONHOMME : 04 67 10 18 04

Mail de la MAPS : liste-maps-sud-sg@agriculture.gouv.fr

Alain MARAVAL (Toulouse)
Coordonnateur de la mission

Tél : 05 61 10 61 59
Portable : 06 48 74 86 81
alain.maraval@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DRAAF / FAM Corse, Occitanie
DREAL : Corse
DDT(M) : Corse-du-Sud, Haute-Corse,
Haute-Garonne
DD(CS)PP : Corse-du-Sud, Haute-Corse,
Haute-Garonne
Enseignement technique :
Corse-du-Sud, Haute-Corse
Etablissements publics : MAAF-MEEM :
CERIT (Toulouse), SSP (Toulouse)
Autres structures et agents détachés :
Corse-du-Sud, Haute-Corse.

Jean-Pierre LILAS (Toulouse)

Tél : 05 61 10 61 57
Portable : 06 25 90 21 22
jean-pierre.lilas@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DREAL : Occitanie
DDT(M) : Ariège, Hérault, Lot, Tarn
DD(CS)PP : Ariège, Hérault, Lot, Tarn
Enseignement technique :
Ariège, Haute-Garonne, Hérault (sauf Lycée
de la Mer Paul BOUSQUET à Sète), Lot,
Tarn
Enseignement supérieur :
ENFA
Etablissements publics MAAF-MEEM :
SCHAPI,
Agence Adour-Garonne
INAO Occitanie
Autres structures et agents détachés :
Ariège, Haute-Garonne, Hérault, Lot, Tarn.

Marie-José LAFONT (Toulouse)

Tél : 05 61 10 61 95
Portable : 06 25 15 28 86
marie-jose.lafont@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT(M) : Aveyron, Gers, Hautes-
Pyrénées, Tarn-et-Garonne
DD(CS)PP : Aveyron, Gers, Hautes-
Pyrénées, Tarn-et-Garonne
Enseignement technique :
Aveyron, Gers, Hautes-Pyrénées,
Tarn-et-Garonne
Enseignement supérieur : ENV Toulouse
Etablissements publics MAAF-MEEM :
IFCE (Aveyron et Hautes-Pyrénées),
Parc National des Pyrénées
Autres structures et agents détachés :
Aveyron, Gers, Hautes-Pyrénées,
Tarn-et-Garonne.

Pierre-Jean BOUTET (Montpellier)

Tél : 04 67 10 18 02
Portable : 06 83 83 38 66
pierre-jean.boutet@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT(M) : Alpes-Maritimes, Aude,
Pyrénées- Orientales, Var
DD(CS)PP : Alpes-Maritimes, Aude,
Pyrénées-Orientales, Var
Enseignement technique :
Alpes-Maritimes, Aude, Pyrénées-
Orientales, Var
Enseignement supérieur :
Montpellier SupAgro,
AgroParistech Montpellier,
IRSTEA,
CIRAD
Etablissements publics MAAF-MEEM :
ANSES (Alpes-Maritimes, Hérault),
INAO (Aude, Hérault, Pyrénées-
Orientales, Var, Vaucluse),
PN (Mercantour, Port-Cros)
Autres structures et agents détachés :
Alpes-Maritimes, Aude, Pyrénées
Orientales, Var.

Didier PERRE (Montpellier)

Tél : 04 67 10 18 03
Portable : 06 86 17 30 27
didier.perre@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT(M) : Alpes de Haute-Provence,
Hautes-Alpes, Lozère, Vaucluse
DD(CS)PP : Alpes de Haute-Provence,
Hautes-Alpes, Lozère, Vaucluse
Enseignement technique :
Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes,
Lozère, Vaucluse
Enseignement supérieur :
SupAgro Florac
Etablissements publics MAAF-MEEM :
FAM (Alpes de Haute-Provence et
Vaucluse),
PN (Ecrins, Cévennes)
Autres structures et agents détachés :
Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes,
Lozère, Vaucluse.

Philippe TEJEDOR (Montpellier)

Tél : 04 67 10 18 01
Portable : 06 08 96 70 01
philippe.tejedor@agriculture.gouv.fr

Suite les agents en poste :

DRAAF / FAM PACA
DREAL : PACA
DDT(M) : Bouches-du-Rhône, Gard
DD(CS)PP : Bouches-du-Rhône, Gard
Enseignement technique : Bouches-du-
Rhône, Gard, Lycée de la Mer Paul
BOUSQUET à Sète (34)
Enseignement supérieur : ENSP
Marseille
Etablissements publics : ASP (Bouches-
du-Rhône, Gard & Haute-Garonne)
Autres structures et agents détachés :
Bouches-du-Rhône, Gard.

**Mission d'appui aux personnes et aux structures CENTRE – SUD OUEST
Centre, Poitou Charentes, Aquitaine, Limousin**

(site de Tours)

Centre administratif du Cluzel – 61 avenue de Grammont – BP 4111 – 37041 TOURS CEDEX 1
Assistantes : Cécile TROUILLET : 02 47 70 82 92 /Dominique GOUDEY : 02 47 70 82 38

(site de Bordeaux)

51, rue Kieser – CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Assistantes : Nicole BOUGARD-DUFOUR : 05 56 00 42 69 / Fabienne VIDEAU. : 05 56 00 43 50

Mail de la MAPS : liste-maps-centre-sud-ouest-sg@agriculture.gouv.fr

**Yann DORSEMAINE (Tours)
Coordonnateur de la mission**

Tél : 02 47 70 82 91
Portable : 06 86 17 75 24
yann.dorsemaine@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DRAAF / FAM : Nouvelle Aquitaine
DDT(M) : Indre-et-Loire, Gironde, Vienne
DD(CS)PP : Indre-et-Loire, Gironde, Vienne
Enseignement technique : Indre-et-Loire, Vienne
Etablissements publics MAAF MEEM : INAO (Indre-et-Loire), IFCE (Amboise)
Autres structures et agents détachés : Indre-et-Loire, Vienne. SGAR Nouvelle Aquitaine

François BONNET

Tél : 02 47 70 82 39
Portable : 06 32 74 16 62
francois.bonnet01@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DRAAF /FAM : Centre – Val de Loire
DREAL : Centre – Val de Loire
DDT(M) : Cher, Loir-et-Cher, Loiret
DD(CS)PP : Cher, Loir-et-Cher, Loiret
Enseignement technique : Cher, Loir et Cher, Loiret
Recherche : IRSTEA (Nogent sur Vernisson)
Etablissements publics MAAF MEEM : ASP (Centre)
IGN (Nogent sur Vernisson)
Autres structures et agents détachés : Cher, Loir-et-Cher, Loiret

Didier GARNIER (Tours)

Tél : 02 47 70 82 44
Portable : 07 60 25 13 17
didier.garnier@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT(M) : , Creuse, Indre, Deux-Sèvres, Eure-et-Loir, Haute-Vienne
DD(CS)PP : Creuse, Indre, Deux-Sèvres, Eure-et-Loir, Haute-Vienne
Enseignement technique : Creuse, Indre Deux-Sèvres, Eure-et-Loir, Haute-Vienne
Etablissements publics MAAF-MEEM : CGAAER Limoges
Autres structures et agents détachés : Creuse, Indre, Deux-Sèvres, Eure-et-Loir, Haute-Vienne.

Alain SCHOST (Bordeaux)

Tél : 05 56 00 42 75
Portable : 06 37 46 32 51
alain.schost@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT(M) : Charente Maritime, Corrèze
DD(CS)PP : Charente Maritime, Corrèze
Enseignement technique : Charente Maritime, Corrèze
Etablissements publics MAAF-MEEM : ASP Limousin, siège
IFCE (Pompador et Saintes), Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle
ENIM
Conservatoire du Littoral
Autres structures et agents détachés : Charente Maritime, Corrèze

Christian SALABERT (Bordeaux)

Tél : 05 56 00 43 69
Portable : 06 86 40 00 25
christian.salabert@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT(M) : Charente, Landes, Lot-et-Garonne
DD(CS)PP : Charente, Landes, Lot-et-Garonne
Enseignement technique : Charente, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne
Enseignement supérieur : Bordeaux Sciences Agro
Etablissements publics MAAF-MEEM : IFCE (Villeneuve-sur-Lot), IGN (Bordeaux), INAO (Cognac et Bordeaux)
IRSTEA (Bordeaux)
Autres structures et agents détachés : Charente, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne.

Yves COCHE (Bordeaux)

Tél : 05 56 00 43 54
Portable : 06 59 70 39 10
yves.coche@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DREAL : Nouvelle Aquitaine, Dordogne
DDT(M) : Pyrénées-Atlantiques, Dordogne
DD(CS)PP : Pyrénées-Atlantiques, Dordogne
Enseignement technique : Pyrénées-Atlantiques, Dordogne
Etablissements publics MAAF-MEEM : ASP (Aquitaine, Poitou-Charentes)
IFCE (Pau),
Lycée maritime (Saint-Jean de Luz)
Autres structures et agents détachés : Pyrénées-Atlantiques, Dordogne

**Mission d'appui Mission d'appui aux personnes et aux structures OUEST (site de Rennes)
Bretagne, Normandie, Pays de la Loire**

(site de Rennes)

Cité de l'agriculture, 15 avenue Cucillé – 35047 RENNES CEDEX 9

Assistantes : Sophie PAIGNE-TROTIN : 02 99 28 20 56 (départements 35, 56, 61, 72, 76, 85)

Stéphanie MOBIHAN : 02 99 28 22 83 (départements 14, 29, 44, 49)

Nathalie HAUDEBOURG : 02 99 28 22 86 (départements : 22, 27, 50, 53)

Mail de la MAPS : liste-maps-ouest-sg@agriculture.gouv.fr

Pascal WEHRLE
Coordonnateur de la mission

Tél : 02 99 28 22 92
Portable : 06 82 89 58 13
pascal.wehrle@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DRAAF / FAM : Bretagne, Normandie,
Pays de la Loire
DREAL : Bretagne, Normandie, Pays
de la Loire
Etablissements publics MAAF-MEEM :
ASP (Bretagne, Normandie, Pays de la
Loire)
Autres structures et agents détachés :
Conseils régionaux (Bretagne,
Normandie,
Pays de la Loire).

Louis BIANNIC

Tél : 02 99 28 22 91
Portable : 06 50 25 88 11
louis.biannic@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT(M) : Calvados, Manche, Sarthe,
Vendée
DD(CS)PP : Calvados, Manche, Sarthe,
Vendée
Enseignement technique : Pays de la
Loire
Etablissements publics MAAF-MEEM :
INAO (Normandie, Pays de la Loire)
IGN (Normandie, Pays de la Loire)
Autres structures et agents détachés :
Calvados, Manche, Sarthe, Vendée.

Marc GIRODO

Tél : 02 99 28 22 84
Portable : 06 13 61 08 54
marc.girodo@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT(M) : Côtes d'Armor, Loire Atlantique,
Mayenne, Orne
DD(CS)PP : Côtes d'Armor, Loire
Atlantique, Mayenne, Orne
Enseignement technique : Normandie
Etablissements publics MAAF-MEEM :
IFCE (Bretagne, Normandie, Pays de la
Loire)
Autres structures et agents détachés :
Côtes d'Armor, Loire Atlantique, Mayenne,
Orne.

Philippe HERCOUET

Tél : 02 99 28 22 88
Portable : 06 43 81 62 45
philippe.hercouet@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT(M) : Finistère, Seine-Maritime
DD(CS)PP : Finistère, , Seine-Maritime
Enseignement supérieur :
AgroCampusOuest (Rennes, Angers, Bel
Meil),
ONIRIS (Nantes)
Etablissements publics MAAF-MEEM :
Lycées maritimes (Bretagne, Normandie,
Pays de la Loire)
CEREMA (Bretagne, Normandie, Pays de
la Loire)
Agence des Aires marines protégées
(Bretagne),
Autres structures et agents détachés :
Finistère, Seine-Maritime.

Christine MOURRIERAS

Tél : 02 99 28 20 67
Portable : 06 24 21 37 75
christine.mourrieras@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT(M) : Eure, Ille et Vilaine, Maine-et-
Loire, Morbihan
DD(CS)PP : Eure, Ille et Vilaine, Maine-
et-Loire, Morbihan
Enseignement technique :
Bretagne
Etablissements publics MAAF-MEEM :
ANSES (Bretagne, Normandie, Pays de
la Loire)
Autres structures et agents détachés :
Eure, Ille et Vilaine, Maine-et-Loire,
Morbihan.

Mission d'appui aux personnes et aux structures Ile de France et International

78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

Assistants : Catherine MOULINS : 01 49 55 56 18 – Evelyne FRANSIOLI : 01 49 55 52 47
et Elvire SIMAH : 01 49 55 59 49

Délégation d'administration centrale à la formation continue : Claire LEPAGE : 01 49 55 55 10
et Céline NYARY : 01 49 55 60 79

Mail de la MAPS : liste-maps-ifi-sg@agriculture.gouv.fr

Marc MICHEL **Coordonnateur**

Tél. : 01 49 55 56 15
Portable : 06 82 18 11 79
marc.michel@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DRIAAF d'Ile-de-France

Administrations centrales :
Cabinet/B. Cab
SG : DICOM, MAG et SM

Enseignement supérieur :
AgroParisTech

Paul MERLIN

Tél. : 01 49 55 50 52
Portable : 06 26 96 09 91
paul.merlin@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDPP : Paris et Hauts-de-Seine

Administrations centrales :
DGAL, CGAAER

Enseignement sup. et recherche :
IRSTEA (Antony), ANSES (Alfort)
INRA (Paris), ENVA (Alfort), IAVFF

Autres structures/agents détachés de
Paris et des Hauts-de-Seine

N .

Tél. :
Portable :

Suit les agents en poste :

DRIEE et DRIEA d'Ile-de-France

Administration centrale :
MEEM

Agents à l'international
Agents du secteur privé

Recherche : CIRAD

Edith VIDAL

Tél. : 01 49 55 50 15
Portable : 06 08 82 25 49
edith.vidal@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT et DDPP des Yvelines

Administration centrale : DGPE

Etablissements publics :
FranceAgriMer (Montreuil)
ASP (Montreuil)
INAO (Montreuil)
ODEADOM (Montreuil)

Enseignement technique :
EPLEFPA de Saint Germain-en-Laye
et CEZ de Rambouillet

Autres structures/agents détachés
des Yvelines

Hélène GUIGNARD

Tél. : 01 49 55 49 93
Portable : 07 60 71 75 69
helene.guignard@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT : Essonne, Val-d'Oise
DDPP : Essonne, Val-d'Oise,
Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis

Administration centrale :
DGER

Enseignement supérieur : Ecole
nationale supérieure du paysage
(ENSP)

Administrations centrales des autres
ministères (sauf MEEM)

Autres structures/agents détachés :
Essonne, Val-d'Oise, Val-de-Marne et
Seine-Saint-Denis

Jean-Louis ROUSSEL

Tél. : 01 49 55 51 54
Portable : 06 67 12 94 09
jean-louis.rousseau@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DDT et DDPP de Seine-et-Marne

Administration centrale :
SG : SAFSL, SAJ, SRH et SSP

Enseignement technique : EPLEFPA
de Brie-Comte-Robert et de La
Bretonnière

Etablissements publics : ONCFS en Ile
de France

Autres structures/agents détachés de
Seine-et-Marne

Mission d'appui aux personnes et aux structures à l'Outremer

Cité administrative - Bât. E - Bd Armand Duportal - 31074 TOULOUSE CEDEX
Assistante : Sandrine TAUREAU : 05 61 10 62 29

Mail de la MAPS : liste-maps-outremer-sg@agriculture.gouv.fr

Dominique PÉLISSIE (Toulouse)

Président du collège des IGAPS

Tél : 05 61 10 61 56

Portable : 06 23 02 76 89

dominique.pelissie@agriculture.gouv.fr

Suit les agents en poste :

DOM : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion

COM et TOM : Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française,
Wallis et Futuna et Saint-Pierre et Miquelon